

Pourquoi compter les morts de la migration ? Pourquoi se livrer à cette comptabilité macabre en tentant, en l'absence de données officielles, de rassembler les chiffres que parviennent difficilement à recueillir les ONG ? Parce que les victimes de la « guerre aux migrants » sont aujourd'hui une composante indissociable de la politique migratoire menée par l'Europe à ses frontières. Et parce qu'il est indispensable de donner une lisibilité à une situation trop souvent réduite à la fatalité ou au fait divers.

Compter les morts

Emmanuel Blanchard, Olivier Clochard, Claire Rodier
Réseau Migreurop

Il n'existe pas de données officielles concernant le nombre de personnes mortes en migration aux frontières européennes. D'après les ONG qui tentent de recenser le phénomène, ce nombre serait passé, entre le début des années quatre-vingt-dix et le début des années 2000, de quelques dizaines à plusieurs centaines par an. Le calcul est loin d'être exempt de biais : d'abord parce que l'attention portée à cette question par les organisations qui défendent la cause des migrants a nettement augmenté au cours de la même période. La couverture par les médias des « drames de la migration » a suivi, et l'on ne compte plus les reportages consacrés à la question au cours des cinq dernières années. On peut donc estimer que, tout autant que l'accroisse-

ment réel du nombre de morts, la construction d'instruments de mesure – certes très imparfaits, doublée d'un effet de loupe médiatique, ont contribué à l'explosion des chiffres. *A contrario*, plusieurs facteurs jouent dans le sens inverse, comme l'invisibilité d'une proportion qu'on pressent importante, mais qui reste inconnue, des décès intervenus au cours de la trajectoire migratoire, notamment lors de naufrages⁽¹⁾ ou en plein désert, ou encore l'occultation volontaire par les autorités policières ou politiques de certains épisodes meurtriers de la « guerre aux migrants »⁽²⁾. Des autorités qui savent aussi instrumentaliser les événements dramatiques pour justifier le durcissement des contrôles. Dans ce contexte scientifiquement peu fiable, pourquoi chercher à compter les morts de la migration ? Parce que les victimes de cette guerre sont aujourd'hui une composante indissociable de la politique migratoire menée par l'Europe à ses frontières, et au-delà. Et parce que l'imprécision

même des sources est le révoltant témoin d'une réalité qui, si elle n'est pas dénombrable, doit être déchiffrée.

Dans la région de Calais, à Toulon, comme aux îles Canaries ou dans celle de Lampedusa, quelques tombes discrètes résument l'immense cimetière que constituent aujourd'hui les frontières de l'Union européenne. Elles viennent rappeler que chaque jour des immigrés mettent leur vie en danger dans l'espoir de trouver une vie meilleure. Mais combien ? L'organisation *United*⁽³⁾ a été la première à répertorier ces funèbres aléas de la migration. Sur son site, ni allée, ni stèle, seules des lignes et des colonnes rendent compte de cette silencieuse boucherie... « *Déclinaison finale d'identité* »⁽⁴⁾ des cadavres identifiés, la mention de leur décès dans ce recensement est, pour les anonymes, le dernier témoignage de leur passage aux frontières de l'Europe. *United* évalue à 8 855 le nombre de morts en l'espace de quatorze ans (1993-2006) : une représentation *a mi-*

nima d'une hécatombe ignorée. Car pour les noyés par exemple, le calcul est fondé sur le décompte des corps des personnes découvertes sur les plages, ainsi que sur les estimations avancées par les rescapés des naufrages. Or la plupart de ces naufrages ont lieu loin des côtes, et la précarité des conditions dans lesquelles naviguent les passagers, le plus souvent équipés, au mieux, de boussoles et de téléphones portables, leur interdit de faire efficacement appel aux secours lorsqu'ils sont en perdition.

Pour la seule année 2006, au cours de laquelle 600 cadavres ont été retrouvés sur les côtes canariennes, un responsable des services d'immigration de ces îles espagnoles estime que le nombre total de migrants noyés entre la côte africaine et les Canaries serait dix fois supérieur. Une estimation confirmée par le directeur du Croissant rouge mauritanien, qui compare la traversée Mauritanie-Espagne à « un jeu de roulette russe ». On sait par ailleurs que nombre de pêcheurs qui travaillent dans le périmètre Malte-Libye-Tunisie-Sicile préfèrent détourner leur route, lorsqu'ils rencontrent des embarcations de fortune en mauvaise posture, plutôt que de porter assistance aux naufragés. Pour 22 000 personnes arrivées en Italie par la mer en 2006, combien n'ont pas atteint leur but ? Le silence restera leur linceul : « Parfois, des cadavres humains s'accrochent aux filets. Généralement, on a ordre de les rejeter. Ce qui vient de la mer, on le rend à la mer : c'est ce que dit le capitaine »⁽⁵⁾.

Plus récemment, l'organisation *Fortress Europe*, qui s'en tient, elle, aux seuls chiffres mentionnés par la presse, rapporte que près de 12 000 étrangers seraient morts aux frontières de l'Europe entre

1988 et 2008⁽⁶⁾, parmi lesquels 8 173 en mer⁽⁷⁾ et plus de 1 600 en traversant le désert du Sahara. Une évaluation très approximative laisse penser que ce chiffre devrait au moins être multiplié par deux ou trois, voire plus encore, s'il fallait rendre compte de la réalité des dangers de la migration irrégulière ayant l'Europe comme destination. Plusieurs indices autorisent cette extrapolation : d'une part, compte tenu des conditions du voyage, qui obligent les migrants à se cacher ou à cacher leur identité, leurs projets, leurs itinéraires, il est probable qu'une proportion importante des accidents mortels interviennent soit sans témoins, soit

» Faire la somme des vies sacrifiées sur l'autel du « risque migratoire » est une manière de donner une existence à ces morts sans nom.

sous les yeux de témoins qui ne souhaitent pas attirer l'attention sur eux en appelant les secours. En atteste la récurrence, dans les récits de certains migrants qui ont parlé après leur arrivée, des références à la mort de compagnons d'infortune ayant succombé à l'épuisement, la faim ou la soif, ou encore la maltraitance des racketteurs, passeurs, militaires ou policiers⁽⁸⁾ rencontrés en route. En plein Sahara, à la frontière entre le Mali et l'Algérie, le « village des migrants » de Tinzaouatine, sorte de *no-man's land* où se retrouvent les refoulés d'Algérie et ceux qui s'appêtent à tenter pour la première fois l'aventure, a désormais son cimetière qui abrite les tombes

anonymes des victimes de la migration.

La difficulté du comptage des morts de la migration tient aussi à la volonté des autorités de les cacher. Dans la région de Portopalo di Capo Passero, située à la pointe méridionale de la Sicile, près de 300 personnes ont été englouties avec leur embarcation dans la nuit de Noël 1996. Malgré les témoignages de survivants albanais, le naufrage a été fortement mis en doute par les autorités italiennes jusqu'en juillet 2001, date à laquelle l'épave a été retrouvée⁽⁹⁾.

Ce fut également le cas en 2005 au Maroc, lorsque des Africains tentant de franchir les « grillages » des enceintes espagnoles de Ceuta et Melilla succombèrent après s'être heurtés aux forces de l'ordre espagnole et marocaine. Les images impressionnantes des assauts portés par des groupes de Subsahariens contre les murs édifiés pour protéger la frontière de ces confettis d'Europe en terre africaine ont fait le tour du monde. Le réseau Migreurop a essayé de dénombrer et d'identifier les victimes de ces événements. Bien que ces derniers aient été largement médiatisés, l'entreprise s'est révélée impossible : seul un jeune Camerounais décédé le 29 août 2005 d'une hémorragie interne quelques heures après avoir été molesté par la *Guardia civil* espagnole a été formellement identifié. Les autres victimes, mortes par chute, étouffement, ou sous les balles de l'armée marocaine en présence de nombreux témoins, dont certaines ont été transférées à l'hôpital, n'ont pas de noms. Leur nombre même est imprécis. Selon un avocat d'une organisation espagnole d'aide aux réfugiés, 14 personnes auraient été tuées à la frontière hispano-marocaine entre août et octo-

bre 2005⁽¹⁰⁾, mais d'autres sources parlent de 21 morts. L'association andalouse APDHA a, pour sa part, reconstitué les circonstances et la chronologie des décès de 17 personnes⁽¹¹⁾.

Pour Migreurop, « ces morts sans nom et sans nombre en disent long sur le processus de déshumanisation des migrants, réduits à l'état d'individus surnuméraires qui peuvent disparaître sans laisser de traces »⁽¹²⁾. Un constat que confirme la porte-parole du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés à Rome : « Il y a des régions en Méditerranée qui deviennent en quelque sorte des zones de non-droit, où la vie humaine n'a aucune valeur »⁽¹³⁾.

Aucune procédure judiciaire n'a été mise en œuvre pour identifier les responsables des morts de Ceuta et Melilla, de même qu'il n'y aura sans doute aucune poursuite contre les agents de la Marine royale marocaine accusés par trois *boat people* d'avoir fait couler leur embarcation pneumatique en pleine mer, à l'aube du 28 avril 2008, en la crevant à coups de couteau. Le zodiac de neuf mètres de long transportait environ 80 passagers nigériens, ghanéens, camerounais et maliens, et se dirigeait vers l'Espagne. Trente-six personnes se sont noyées.

Parfois gênants lorsqu'ils mettent en lumière la cruauté des dispositifs de contrôles des frontières, les morts en migration sont le plus souvent utilisés à l'appui du renforcement de ces mêmes dispositifs. Lorsqu'en juin 2007 Brice Hortefeux, ministre de l'immigration, accueille à Toulon les corps des 18 *boat people* noyés au large de Malte avant d'avoir pu en atteindre les côtes et recueillis par une frégate de la marine française, c'est l'occasion pour lui de s'apitoyer sur « le parcours de ces migrants, venus d'Afrique, [qui] s'est

achevé dans la tragédie, parce qu'ils ont croisé le chemin d'un passeur leur proposant une embarcation vers la mort », et d'annoncer, au nom d'« une exigence morale que nous devons respecter » son « combat déterminé » pour renforcer la répression contre ces passeurs, ces « esclavagistes de notre temps ».

Les « larmes de crocodile » de l'Union européenne

Six mois plus tard, après la collision survenue au large de Mayotte entre une vedette de la police aux frontières et une embarcation (*kwassa kwassa*) de migrants qui a entraîné la mort d'au moins deux d'entre eux et la disparition de plusieurs autres, ainsi que de nombreux blessés, le même Brice Hortefeux rappelait : « plus que jamais, le gouvernement est résolu à lutter contre les filières qui exploitent la misère des migrants clandestins en les précipitant sur des embarcations incertaines, au risque de leur vie »⁽¹⁴⁾. La rhétorique n'est pas nouvelle. En 2000, lorsque 58 chinois furent retrouvés morts étouffés à Douvres dans le camion qui les avait clandestinement convoyés depuis les Pays-Bas, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne exprimaient, unanimes, leur vive émotion et annonçaient la prise de mesures énergiques pour éviter que ne se renouvellent de tels drames. Émotion alors qualifiée de « larmes de crocodile » par Emmanuel Terray⁽¹⁵⁾, qui rappelait que les durcissements des contrôles aux frontières et la restriction du droit d'asile sont les principaux responsables de l'expansion du trafic de migrants. Commentant la situation surréaliste qui prévaut le long des côtes de la Manche où des exilés Irakiens, inexpulsables, sont régulièrement interpellés puis relâchés par la police française, le responsable d'une association

d'aide aux réfugiés de Cherbourg aboutit à la même conclusion : « l'État et les passeurs sont des alliés objectifs »⁽¹⁶⁾.

Le même processus conduit à rendre plus périlleuses les traversées, obligeant les migrants, à cause de la difficulté d'émigrer par les voies légales, à avoir recours à des méthodes toujours plus risquées et à payer toujours plus cher pour parvenir jusqu'en Europe. Une évidence mécanique, dont le HCR analyse parfaitement les implications : « Alors que le nombre de personnes entrant en Italie et en Espagne semble être en déclin, les organisations humanitaires craignent que les passeurs n'empruntent des routes plus longues et encore plus dangereuses ou n'utilisent de plus petits bateaux pour éviter d'être repérés et interceptés. Mais les gens continuent à vouloir courir ce risque et à payer de fortes sommes aux passeurs »⁽¹⁷⁾. De fait, alors qu'il n'y avait, jusqu'à 2002, qu'à franchir les quelques dizaines de miles marins du détroit de Gibraltar pour passer d'Afrique en Europe, le système SIVE (*Sistema Integrado de Vigilancia Exterior*), sorte de blindage électronique installé sur toute la côte andalouse, a obligé les candidats à l'exil à diversifier les trajectoires migratoires, en empruntant des itinéraires plus longs et plus périlleux. Depuis 2006, l'agence européenne Frontex déploie des patrouilles maritimes pour déjouer les tentatives de migration irrégulière entre la côte ouest-africaine et les îles Canaries. Avec succès : fin août 2007, le ministre de l'intérieur espagnol annonçait une diminution des arrivées aux îles Canaries de *cayucos*, les barques sur lesquelles embarquent les *boat people* depuis les rives africaines, de l'ordre de 70 % en un an. Au cours de la même période, le nombre de cadavres retrouvés sur

les côtes canariennes a augmenté, lui, de presque 50 %. Les opérations d'interception maritime mises en œuvre par Frontex ont donc moins pour effet de dissuader les départs que d'accentuer la dangerosité des traversées.

De même, la « frontière verte » séparant, en pleine zone forestière, l'Ukraine de la Pologne, est un autre des axes meurtriers par lesquels transitent chaque année des milliers de personnes, notamment celles qui, ayant fui les conflits comme les Tchétchènes, sont à la recherche d'une protection en Europe. Au mois de septembre 2007, la mort de trois fillettes tchétchènes égarées dans la montagne polonaise après l'avoir franchie illégalement pour essayer de rejoindre la Slovaquie, a attiré l'attention de l'opinion européenne sur une réalité que l'adhésion de la Pologne à l'UE en 2004 n'a en rien modifiée : non seulement le renforcement des contrôles aux frontières n'a pas jugulé les flux d'immigration irrégulière, mais il a multiplié les prises de risques dont nul dénombrement ne rend exactement compte. L'atlas des morts aux frontières⁽¹⁸⁾, victimes des politiques migratoires restrictives, devrait en effet compter de nombreux chapitres pour lesquels la documentation reste éparse et incomplète : de la frontière mexicano-étatsunienne aux eaux territoriales australiennes, du Golfe d'Aden aux frontières nord de l'Afrique du Sud en passant par les reliques des anciens empires coloniaux (dans les Caraïbes, à Mayotte, en Guyane...), nombreuses sont les lignes de front où tombent chaque année des milliers de migrants, parfois tués directement par des gardes-frontières, mais le plus souvent livrés par le cadenassage des routes sûres à des « éléments naturels » érigés en garants de l'assignation à résidence

des plus pauvres.

En connaissance de cette situation, on pourrait se demander pourquoi des militants associatifs et des chercheurs semblent tomber dans le fétichisme du chiffre quand ils brandissent des nombres dont l'imprécision n'a d'égale que leurs variations. Ces incarnations chiffrées sont certes une forme d'interpellation des journalistes et autres praticiens de la communication, dont il est nécessaire d'accepter certaines des attentes pour avoir une chance d'être entendu. Plus fondamentalement, il nous semble qu'évaluer à plusieurs dizaines de milliers le nombre de personnes mortes en dix ans en essayant de rejoindre l'Europe rend compte d'une réalité connue de tous les historiens et démographes : c'est le propre des situations de crise aigue ou de guerre que de rendre difficile le comptage de victimes, les estimations étant inévitablement sujettes à débat et à instrumentalisation politique. Même imprécises, celles-ci donnent de la lisibilité à une situation trop souvent réduite à la fatalité ou au fait divers. La guerre aux migrants passe ainsi du registre de la métaphore à celui d'un contexte dont les conséquences doivent être documentées. L'impossible dénombrement est alors l'auxiliaire d'un nécessaire déchiffrement. Il s'agit aussi d'une forme d'exigence morale, et d'un hommage à rendre aux victimes. Restituer le caractère personnel de leur parcours et de leurs motivations serait certes la meilleure réponse aux politiques qui entendent nier leurs droits individuels, mais l'entreprise est forcément limitée. Il faut donc trouver d'autres façons de mettre au jour l'histoire de ces trajectoires souvent funestes. Faire la somme des vies sacrifiées sur l'autel du « risque migratoire » est une autre

manière de donner une existence à ces morts sans nom. ❖

(1) Olivier Clochard, « Les conséquences dramatiques du renforcement des contrôles migratoires », in *Les journées d'études de l'Observatoire des droits des marins* : « Les ports havres de paix ? », 2006.

(2) Emmanuel Blanchard et Anne-Sophie Wender, *Guerre aux migrants, le livre noir de Ceuta et Melilla*, éd. Syllepse, 2007.

(3) United for Intercultural Action European network against nationalism, racism and in support of migrants and refugees http://www.unitedagainstracism.org/pdfs/actual_listofdeath.pdf

(4) Philippe Rivière, « Émigrer et mourir », *Le Monde diplomatique*, juillet 2000.

(5) Un pêcheur sicilien cité par Catherine Simon, « Pêcheurs d'homme », *Le Monde*, 14 septembre 2007.

(6) Site consulté le 21 mars 2008 (<http://fortresseurope.blogspot.com/>).

(7) Dont 597 personnes noyées dans l'océan Indien en tentant de rejoindre l'île française de Mayotte.

(8) Trois agents de la *Guardia Civil* sont accusés d'avoir causé la noyade d'un migrant sénégalais, le 27 septembre 2007. Selon les témoignages de trois rescapés, les policiers les auraient interceptés au large de l'enclave espagnole de Ceuta, puis ramenés dans les eaux territoriales marocaines avant de crever leur gilet de sauvetage et les jeter à l'eau.

(9) Federica Sossi, « Portopalo », *Vacarme*, n° 25, 2003, pp.108-111.

(10) *Comisión Española de Ayuda al Refugiado, La situación de los refugiados en España. Informe 2006*, janvier 2006.

(11) Asociación pro derechos humanos de Andalucía, *Rapport sur les violations des droits de l'homme des personnes migrantes d'origine subsaharienne en transit au Maroc*, octobre 2005.

(12) Emmanuel Blanchard et Anne-Sophie Wender, *op. cit.*

(13) UNHCR, *La migration en Europe des boat people*, 9 octobre 2007.

(14) « Mayotte : 2 morts dans un naufrage après une collision clandestins-police », AFP, 4 décembre 2007.

(15) Emmanuel Terray, « Douvres, des larmes de crocodile », *Libération*, 22 juin 2000.

(16) Frank Johannès, « Les fantômes de Cherbourg », *Le Monde*, 28 septembre 2007.

(17) UNHCR, *La migration en Europe des boat people*, 9 octobre 2007.

(18) Cécile Chauffour, « La mort de trois fillettes tchétchènes, immigrées clandestines, bouleverse la Pologne », *Le Monde*, 19 septembre 2007.

(19) Olivier Clochard et Philippe Rekacewicz, « Des morts par milliers aux frontières de l'Europe », *Le Monde diplomatique*, décembre 2006, <http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/mortsauxfrontieres>